

Bernard Faivre-d'Arcier dit non

Bernard Faivre-d'Arcier devait prendre la succession d'Alain Malissard à la tête du Centre chorégraphique national, hier. Mais vexé par l'attitude de la mairie, il a décidé de refuser le poste.

Mathieu Perrinaud

mathieu.perrinaud@centrefrance.com

Bernard Faivre-d'Arcier ne prendra pas la présidence du Centre chorégraphique national (CCN) d'Orléans. Un coup de théâtre. Et celui-là, personne ne l'avait vu venir.

Hier en effet, le conseil d'administration de la structure devait entériner le passage de relais entre l'ancien président, Alain Malissard, et son successeur, Bernard Faivre-d'Arcier. En théorie, une formalité.

Politique

Mais c'était sans compter les arcanes politiques de cette nomination. Concrètement, le bureau du CCN compte quatre membres : deux représentants de l'État, un de la ville, et un de la Région.

Le 17 décembre 2012, l'État décide de désigner Bernard Faivre-d'Arcier (*) à ce bureau, en remplacement d'Alain Malissard. Et de le proposer à la présidence. Le 4 février 2013, le conseil d'administration entérine ce choix.



RELAIS. Alain Malissard (à gauche) a tiré sa révérence. Vexé par l'attitude de la ville, Bernard Faivre-d'Arcier (à droite) ne lui succédera pas. PHOTO M.P.

Pourtant, de son côté, la ville estime n'avoir pas été consultée. La réaction est rapide et sèche : elle décide de boycotter la séance d'hier. Éric Valette, l'adjoint au maire chargé de la culture, confirme : « La ville s'est sentie écartée de cette décision et ne souhaitait pas la cautionner. »

La fin de l'histoire, Alain Malissard la raconte, tentant de déminer la situation devant des mines déconfites. « Bernard Faivre-d'Arcier s'est senti "insulté" par l'absence de la ville, et ne désire plus être président. »

« C'est davantage un problème de méthode que de personne, continue Éric Valette. Pour autant,

personne n'est indispensable. Il faut que le dialogue se noue. Il y a un vrai problème de relation entre la ville, au sens de territoire, et le CCN. Bernard Faivre-d'Arcier est autant victime de la situation que la ville l'a été, dans cette affaire. »

Éric Valette :
« Personne n'est indispensable »

L'équipe du centre chorégraphique a éclipsé un temps ce « grave accident de parcours », en rendant un hommage appuyé au président en partance, ce « spectateur infatigable de

tous les arts », après 17 ans de bons et loyaux services artistiques.

Mais après les agapes, reste la déconfiture. Désormais, le CCN est « en état de crise », souffle Alain Malissard. Sans président. Et sans un mot de Bernard Faivre-d'Arcier, présent, qui s'est contenté d'une remarque sibylline : « Le ministère de la Culture et la ville se rencontreront... » Pour le reste, un lourd silence, et un immense sentiment de gâchis. ■

(*) Directeur du Festival d'Avignon pendant seize ans ; directeur des spectacles au ministère de la Culture, auprès de Jack Lang ; consultant à l'international ; actuel président de la Biennale de Lyon et de Metz en scène...